



Note d'Orientation

Rapport Mondial sur le Développement Humain 2011

Introduction :

La présente note a pour objectif de guider la lecture du Rapport Mondial sur le Développement Humain (RDH) 2011, afin de faciliter une compréhension et une perception de l'état d'avancement du développement humain réaliste et pragmatique, en particulier en ce qui concerne le Royaume du Maroc.

Le Rapport mondial sur le développement humain 2011 intitulé « Durabilité et équité » apporte une nouvelle contribution au débat international sur la question de la protection du droit des générations d'aujourd'hui et de demain à mener des vies également saines et épanouissantes. Le Rapport montre les liens indissociables entre durabilité et équité, et entre durabilité et les questions d'égalité, de justice sociale, mais aussi d'accès élargi à une meilleure qualité de vie. Il identifie des voies qui permettraient aux populations, aux communautés locales, aux pays et à la communauté internationale de promouvoir la durabilité environnementale et l'équité de manière complémentaire.

Il s'agit donc là d'un sujet d'actualité, à un moment où le monde, qui faisait déjà face à une crise économique, est confronté à une agitation sociale qui place l'homme, son environnement et l'équité au cœur des débats politiques.

Cette note émanant de la Représentation du PNUD au Maroc couvre en toute transparence les questions et étapes essentielles à retenir pour une meilleure compréhension et traitement de l'information.

Qui sont les auteurs du RDH ?

Le Rapport est rédigé à la demande du PNUD par des experts internationaux indépendants.

D'où proviennent les sources d'informations statistiques ?

Le PNUD est un utilisateur de statistiques collectées par les organismes internationaux spécialisés de référence. Pour la préparation de l'Indice du développement humain (IDH), les fournisseurs de statistiques du PNUD sont la Banque Mondiale pour le revenu ; l'Institut des statistiques de l'UNESCO pour l'éducation ; et la Division de la Population de l'ONU pour la santé. A leur tour, ces institutions dépendent des statistiques nationales. La qualité des statistiques est donc souvent tributaire de la qualité des institutions nationales de statistiques et de la transparence des données nationales.

Quels sont les objectifs du Rapport mondial de Développement Humain (RDH) ?

Depuis les années 90, les Rapports sur le DH successifs, tant au niveau global qu'au niveau régional et national, ont eu pour but d'alimenter un débat nécessaire sur les finalités du développement et sur les bonnes et les moins bonnes expériences enregistrées dans ce domaine, afin d'offrir aux pays de la planète les meilleurs moyens pour atteindre leurs objectifs de développement.

Quel est l'objectif de l'Indicateur de Développement Humain (IDH) ?

L'Indicateur du développement humain offre une mesure standardisée du développement humain en termes de revenu, de santé et d'éducation dans un pays. Le fait d'utiliser les mêmes indicateurs pour évaluer le développement humain dans différents pays, il devient possible d'entreprendre une analyse comparative entre les pays et à travers les années. C'est ce qui a permis d'identifier le Maroc comme l'un des 10 meilleures performances des 40 dernières années (voir ci-dessous).

A quoi sert l'IDH ?

L'IDH tente de mesurer le développement humain ; il prend en compte trois dimensions essentielles du développement humain – revenu, santé et éducation – et ne prétend pas capturer toutes les caractéristiques du développement humain.

L'IDH est-il une mesure de calcul de DH infaillible ?

L'IDH n'est pas parfait ; depuis sa sortie en 1990, le PNUD n'a cessé de le raffiner. Ces raffinements font l'objet d'un débat en continu non seulement entre les statisticiens mais avec les représentants des pays membres des Nations Unies.

A-t-on pensé à introduire de nouvelles variantes de l'IDH ?

Des variantes de l'IDH ont été conçues pour souligner l'influence de certaines autres variables : l'inégalité dans les revenus ; le genre ; les libertés ; etc.

L'Index Multidimensionnel de la Pauvreté développé à l'Université d'Oxford tente ainsi de prendre en compte d'autres dimensions de la pauvreté que le revenu par habitant.

Pourquoi le PNUD cautionne-t-il un tel rapport ?

Le PNUD encourage l'approche Développement Humain pour dépasser les modèles de développement basés excessivement sur la croissance économique. C'est pourquoi le RDH porte chaque année sur un thème de développement prioritaire et d'intérêt pour l'ensemble des pays. Chaque rapport fait ainsi avancer le débat public international sur la finalité et la mesure du développement.

Quelle perception de l'IDH au Maroc ?

Le Maroc participe pleinement aux discussions devant aboutir à une définition de mesure plus raffinée du développement humain. A la mi-octobre 2011, le Bureau du RDH au PNUD à New York et le Haut Commissariat au Plan (HCP) ont organisé à Rabat une réunion régionale d'experts pour contribuer au choix des sujets des prochains rapports mondiaux, suivie d'une discussion entre experts nationaux sur la définition et la mesure du développement humain.

Quelle lecture devons-nous faire de l'IDH au Maroc ?

La valeur de l'IDH ne cesse d'augmenter au Maroc. Elle est passée de 0,364 en 1980 à 0,507 en 2000 et à 0,582 en 2011, soit un accroissement de 60% en trente ans – et la vitesse de croissance du HDI demeure soutenue. Cette performance a déjà valu au Maroc, en 2010, de figurer parmi les dix pays ayant démontré la plus forte augmentation de leur HDI depuis 1970.

L'indicateur d'espérance de vie à la naissance est passé de 57,7 ans en 1980 à 71,9 ans en 2010 pour atteindre en 2011 72,2 ans.

L'indicateur des années pressenties de scolarisation est passé de 1,2 en 1980 à 4,4 en 2011.

L'indicateur du revenu par tête d'habitant (à parité de pouvoir d'achat en dollars) est passé de 2 282 en 1980 à 4 083 en 2010 et à 4 196 en 2011.

Compte tenu de ce qui précède, comment interpréter le classement du Maroc ?

Compte tenu du fait que 18 pays et territoires sont venus s'ajouter à la liste de classement en 2011 et que le calcul de l'indicateur lui-même a également connu des modifications, il serait erroné de comparer pour un pays donné le classement de cette année avec celui de l'année précédente. De plus, les indicateurs inclus

dans l'IDH capturent des tendances « lourdes » qui ne peuvent marquer de changement sensible d'une année à l'autre.

En 2011, le Maroc est classé 130^{ème} parmi 187 pays et territoires. Il faut retenir de ce classement non pas le chiffre mais la valeur de l'IDH, laquelle est en accroissement constant : 0,579 en 2010 et 0,582 en 2011. Le taux de croissance annuel moyen de l'IDH a atteint 1,28% entre 2000 et 2011.

Pour télécharger le Rapport Mondial de Développement Humain 2011, cliquez [ici](#)

Pour télécharger l'Annexe statistique du Rapport, cliquez [ici](#)

Que faut-il retenir ?

Le Maroc figure parmi les 10 meilleures performances mondiales en matière de développement humain au cours de la période entre 1970 et 2010. L'accroissement continu de la valeur de son IDH le conforte davantage dans cette performance.

Cette année, et en particulier dans le cadre du RDH 2011 « Durabilité et équité » – durabilité en termes d'environnement propre, d'accès à l'eau potable, et d'électrification – le Maroc fait partie des 10 pays ayant la plus faible proportion de privations environnementales parmi les personnes touchées par la pauvreté multidimensionnelle.

En quelques mots, que penser de l'état d'avancement du Maroc en matière de Développement Humain ?

Depuis son indépendance, le Maroc a consenti des efforts considérables pour améliorer les conditions de vie de ses citoyens. Des résultats importants ont été enregistrés, particulièrement dans les domaines du réseau routier, de l'électrification et de l'adduction d'eau.

Dans le rapport qu'il a présenté à l'Assemblée Générale des Nations Unies fin 2010, le Royaume s'est dit confiant d'atteindre les 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement, au prix d'une attention soutenue envers les objectifs en matière de santé maternelle et infantile comme en matière d'éducation. Ces deux domaines handicapent le Maroc dans le calcul de l'IDH.

Le taux de croissance soutenu de l'IDH depuis 40 ans est gage du succès éventuel du Maroc à rattraper son retard de départ et à atteindre ses objectifs.

Cette tendance ne peut que s'accélérer depuis que SM le roi du Maroc Mohammed VI a, en 2005, fait du développement humain un de ses « projets de règne ».

Ce projet n'est pas seulement matérialisé par l'Initiative Nationale du Développement Humain, dotée de ressources financières considérables (10 MM Dhs 2006-2010 ; 17 MM Dhs 2011-2015), mais aussi par de nombreux projets sectoriels tout aussi ambitieux dans de multiples domaines y compris santé et éducation, infrastructure et développement économique.

Le Maroc a aussi engagé de multiples améliorations dans ses institutions, telles les institutions de promotion et de défense des droits de l'homme, renforcées encore récemment dans la nouvelle Constitution ; dans les structures de l'état, telles les institutions de consultation (CES) et de représentation au niveau régional, provincial et communal dans le cadre de la politique de régionalisation

avancée; dans la législation, telles la Moudawana ; et dans les pratiques de gouvernance.

Quel est la position du PNUD-Maroc ?

Le Maroc dispose d'intellectuels et d'institutions particulièrement compétents dans le domaine des statistiques, de bases de données socio-économiques particulièrement étoffées, ainsi que d'une expérience unique dans le domaine du développement humain.

Pour capitaliser sur ces ressources, le PNUD Maroc a engagé, avec l'Observatoire Nationale de Développement Humain comme institution nationale tête de file, un dialogue qui vise à contribuer à une définition plus complète du développement humain, à le mesurer de manière plus fiable, et à contribuer au débat global sur ces questions. Il est envisagé, à terme, l'organisation d'une conférence internationale où, dans le cadre de la coopération sud-sud, le Maroc pourrait partager cette expérience avec ses partenaires, particulièrement les pays au sud du Sahara.

DÉFINITIONS

Indice de développement humain (IDH) : indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent.

Espérance de vie à la naissance : nombre d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre si les taux de mortalité par âge ayant prévalu au moment de sa naissance demeurent inchangés tout au long de sa vie.

Durée moyenne de scolarisation : nombre moyen d'années d'éducation dispensées aux personnes âgées de 25 ans et plus, d'après les niveaux d'éducation de la population convertis en années de scolarisation sur la base des durées théoriques de chaque niveau d'enseignement suivi.

Durée attendue de scolarisation : nombre d'années de scolarisation dont un enfant en âge d'entrer à l'école peut espérer bénéficier si les taux de scolarisation par âge devaient rester inchangés tout au long de la vie de l'enfant.

Revenu national brut (RNB) par habitant : revenu total d'une économie généré par sa production et les facteurs de production qu'elle détient, soustraction faite du revenu versé pour l'utilisation des facteurs de production détenus par le reste du monde, converti en dollars internationaux à l'aide des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) et divisé par la population en milieu d'année.

Classement selon le RNB par habitant moins classement à l'IDH : différence entre le classement selon le RNB par habitant et le classement à l'IDH. Une valeur négative indique que le pays est mieux classé selon le RNB qu'en fonction de l'IDH.

IDH non monétaire : valeur de l'IDH calculée uniquement à partir des indices d'espérance de vie et d'éducation.